

Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP habilitée)  
Habilitatation délivrée par l'Etat par un collège interrégional composé de représentants  
de la Carsat, de l'Aract et de l'OPPBT

# Evaluation des risques professionnels

## Document unique

## Pénibilité

Réglementaire

### Vous souhaitez

- Diminuer de manière significative le nombre des accidents du travail
- Rédiger ou mettre à jour votre Document Unique (Art. R4121-1 Code Travail)
- Transformer l'obligation réglementaire en réel outil de prévention
- Réduire la responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise
- Identifier les facteurs de pénibilité afin de réaliser votre déclaration annuelle des facteurs de pénibilité

### Action S.T.E vous propose,

- Une formation à la démarche d'évaluation des risques et à la rédaction du document unique
- L'accompagnement dans votre démarche d'évaluation des risques
- L'accompagnement dans la rédaction de votre Document Unique
- L'accompagnement dans votre démarche d'analyse et de déclaration des facteurs de pénibilité

### Vos avantages

**Nous sommes à votre disposition pour de plus amples informations**

- Une conseillère proche de votre entreprise
- Une offre de services adaptée à votre structure
- Une souplesse d'organisation
- Une grande facilité de gestion
- Une approche tarifaire cohérente et graduée avec le niveau de prestation demandée

*Les actions proposées peuvent être réalisées séparément ou dans la globalité*